résolu
Produits forestiers

111, rue Duke, bureau 5000
Montréal (Québec) H3C 2M1 Canada
T 514 875-2160 **pfresolu.com**

Le 12 juin 2017

Monsieur Arnaud Nourry
Président et chef de la direction
Hachette Livre
58 Rue Jean Bleuze
92170 Vanves, France

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir si aimablement invités à vous faire part de nos réflexions au sujet de la foresterie durable, un engagement que nous avons en commun depuis longtemps. Vous faites partie de nos clients les plus précieux, et c'est avec une grande fierté que nous voyons votre société transformer en magnifiques livres le papier que nous produisons avec passion.

Certes, je partage votre déception quant aux diverses accusations de Greenpeace qui semblent difficiles à comprendre, bien que les raisons qui les motivent soient manifestes. Présume-t-elle que le public croira simplement ses allégations sans les examiner de près? Les exigences de Greenpeace étant capricieuses, obscures et sans cesse changeantes, ses affirmations deviennent la seule norme.

En revanche, notre position et nos antécédents sont soigneusement détaillés et entièrement transparents. Je recommande à toute partie prenante de se renseigner ici sur notre performance en matière de développement durable. D'ailleurs, voici quelques exemples des récentes marques de reconnaissance auxquelles a donné lieu notre leadership environnemental :

• Prix du Leader en environnement 2017, Conférence des leaders en environnement (Amérique du Nord)

• Prix Mercure 2017, catégorie Développement durable (Canada)

• Prix d'excellence Peer Awards 2016-2017, catégories Responsabilité d'entreprise et Secteur industriel (Royaume-Uni)

• Prix Innovation et excellence 2017 du magazine *Corporate LiveWire* pour la durabilité de nos produits forestiers (Amérique du Nord)

résolu
Produits forestiers

111, rue Duke, bureau 5000
Montréal (Québec) H3C 2M1 Canada
T 514 875-2160 **pfresolu.com**

En outre, nous sommes fiers des diverses mesures proactives mises en place, qui continuent d'accroître la durabilité de nos installations. Nous comblons 74 % de nos besoins en énergie de sources renouvelables. Il y a quelques années, nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 65 % sous les niveaux de 2000. Nous avons surpassé cette cible, et à la fin de 2016, avions réalisé une réduction de 73 %, la meilleure de notre secteur. Nous avons suivi de près nos empreintes carbone et hydrique ainsi que nos pratiques de foresterie, et en avons fait rapport dans le cadre du Carbon Disclosure Project (CDP). Nos notes ont été au-dessus de la moyenne de l'industrie sous les aspects du carbone et de l'eau, et, en 2016, nous avons obtenu un « A- » en foresterie, soit la plus haute note du secteur dans toute l'Amérique du Nord. L'an dernier, Résolu est devenue l'une des premières entreprises canadiennes de la Carbon Pricing Leadership Coalition, une initiative volontaire mondiale visant à lutter contre le changement climatique par la tarification du carbone.

Nous sommes toujours déterminés à maintenir nos certifications d'aménagement forestier et de chaîne de traçabilité à l'égard de tous nos territoires forestiers en fonction de normes internationalement reconnues, comme celle de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®), celle du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) et celle du Forest Stewardship Council® (FSC®). Ces certifications permettent d'avoir l'assurance que la fibre que nous transformons provient de forêts aménagées de façon responsable. Le gouvernement du Canada, qui possède et surveille les territoires forestiers où nous exerçons nos activités, tient aussi un rôle crucial, car il veille à ce que les forêts sous notre intendance soient aménagées de façon durable. Nous avons un bilan très solide en matière de conformité aux règlements, tant fédéraux que provinciaux.

Notre attachement aux pratiques responsables vise également nos diverses parties prenantes : les collectivités où nous vivons et travaillons, nos employés consciencieux et, bien sûr, nos clients. Greenpeace prétend elle-même avec enthousiasme qu'elle a causé plus de 100 millions de dollars en dommages économiques. De plus, elle a admis avoir trafiqué des photographies et des vidéos à propos de nos pratiques forestières. Forcée de se justifier en cour, Greenpeace a admis que ses allégations au sujet de Résolu « ne se conformaient pas à la littéralité ni la précision scientifique », étant plutôt des « énoncés non vérifiables reflétant une opinion subjective et tout au plus une hyperbole ne devant pas être prise au pied de la lettre ».

Il y a deux semaines, Greenpeace a fait cette déclaration : « Nous sommes troublés par les pertes d'emplois récemment annoncées dans l'industrie forestière, qui affecteront des travailleurs et leur familles. Nous souhaitons parler aux travailleurs, car

résolu
Produits forestiers

111, rue Duke, bureau 5000
Montréal (Québec) H3C 2M1 Canada
T 514 875-2160 **pfresolu.com**

ils connaissent le mieux les conditions sur le terrain. Les femmes et les hommes de l'industrie forestière doivent être à la table de discussion. » Mais ces travailleurs, leurs syndicats, les leaders communautaires, les chefs des Premières Nations et des milliers de citoyens implorent Greenpeace de les entendre depuis des années et sont complètement ignorés.

Un seul exemple parmi tant d'autres : des milliers de citoyens ont marché dans les rues de la ville de Saint-Félicien, au Québec, pour protester contre les répercussions causées par l'attitude de Greenpeace. « Nous avons tenté d'engager le dialogue avec les activistes », a déclaré Gilles Potvin, maire de la ville, à l'occasion du rassemblement. À l'instar d'innombrables collectivités de toute la région boréale, celle de Saint-Félicien n'a jamais eu de nouvelles de Greenpeace.

Nous nous préoccupons du fait que Greenpeace ait consacré ses vastes ressources pour amadouer les grandes maisons d'édition, mais qu'elle n'ait pas eu la simple décence de rencontrer les gens ordinaires à qui elle sait qu'elle cause préjudice.

Je vous promets que les normes les plus élevées demeureront celles qui sous-tendent nos bonnes et longues relations avec Hachette. Nous vous réitérons nos remerciements de nous avoir donné l'occasion de dialoguer avec vous. Je me réjouis de la possibilité de vous rencontrer personnellement à Paris pour discuter plus avant de ces enjeux.

Dans l'intervalle, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Richard Garneau
Président et chef de la direction
Produits forestiers Résolu